

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Service : Pôle Mécanique Alès Cévennes
Tél. 04.66.30.81.33
Réf : JMC/OB/BA.2026/42

Objet : Convention de mise à disposition à titre gracieux du circuit vitesse du Pôle Mécanique Alès Cévennes avec la société Easy Racing Concept le vendredi 17 juillet 2026 de 8h à 18h

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2125-1,

Vu la délibération C2026_01_06 du conseil de communauté du 9 avril 2026 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération C2026_04_05 du conseil de communauté du 24 juin 2026 relative aux tarifs et redevances de la Communauté Alès Agglomération,

Vu la décision n°2022/0150 du 21 avril 2022 portant règlement intérieur du Pôle Mécanique Alès Cévennes,

Considérant que le Pôle Mécanique Alès Cévennes est un équipement qui participe activement au développement économique local par la constitution d'une filière de mécanique sportive,

Considérant que la Communauté Alès Agglomération accompagne les entreprises du territoire en mettant à leur disposition des infrastructures techniques adaptées à leurs besoins de développement, d'innovation et de promotion,

Considérant que la société Easy Racing Concept, spécialisée dans la préparation, le développement et l'ingénierie de véhicules de haute performance, a développé un véhicule innovant dénommé « THE TOY » dont les caractéristiques s'inscrivent dans une démarche de développement durable,

Considérant le souhait de la société Easy Racing Concept d'organiser une interview de M. Yannick BAILLAT, destinée à présenter son parcours ainsi que le projet « THE TOY », au sein du Performance Center du Pôle Mécanique Alès Cévennes,

Considérant l'intérêt de mettre à disposition, à titre gracieux, le Performance Center du Pôle Mécanique Alès Cévennes à la société Easy Racing Concept, eu égard à la promotion des initiatives économiques locales, de l'innovation, du savoir-faire industriel du territoire et de la valorisation du site,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Une convention de mise à disposition du Performance Center du Pôle Mécanique Alès Cévennes sera signée entre la Communauté Alès Agglomération, représentée par son président, M. Christophe RIVENQ et la société Easy Racing Concept représentée par son président, M. Yannick BAILLAT et dont le siège social est situé 881 route de la Cèze - Le Buis - 30160 Robiac-Rochessadoule, en vue d'y organiser une interview, le vendredi 17 juillet 2026, de 8h à 18h.

ARTICLE 2 :

Compte tenu de l'intérêt promotionnel de cette opération, qui contribue à la valorisation des initiatives économiques, de l'innovation et du savoir-faire industriel du territoire, la mise à disposition des équipements du Pôle Mécanique Alès Cévennes à la société Easy Racing Concept sera consentie à titre gracieux le vendredi 17 juillet 2026, de 8h à 18h.

L'ensemble des modalités de ladite mise à disposition sera détaillé au sein de la convention.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 17 JUIL. 2026

Le président

Christophe RIVENQ

